



Normes éditoriales

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Les articles soumis à *Arabian Humanities* doivent être originaux et ne doivent pas être soumis simultanément à d'autres revues publiant en anglais, français ou arabe.

Lors de l'envoi de l'article par courriel, veuillez préciser votre nom en entier, votre rattachement institutionnel et votre fonction, de même que le titre de l'article.

Les articles seront saisis sous une version récente de Word, Mac ou PC, saisis en font de 12, avec un interligne de 1,5.

Ils ne devront pas dépasser 9000 mots, notes de bas de pages incluses, mais sans compter la bibliographie. Une dérogation à cette règle pourra être accordée dans le cas d'extraits de textes présentés dans leur version originale et dans leur version traduite, seule celle-ci étant comptabilisée.

Deux résumés de 150 mots, en français et en anglais, sont à inclure entre le titre et l'introduction, précisant les objectifs ainsi que les résultats. Ils seront accompagnés d'une liste de 10 mots clés maximum, dont l'index géographique et la période. Veuillez ne pas oublier de proposer une traduction du titre de l'article en anglais.

L'article sera soumis à une première évaluation de la part du comité de rédaction, puis de manière anonyme de la part de deux personnes aux compétences reconnues dans le domaine traité par l'article proposé, membres du Comité de lecture ou proposées par celui-ci. Les deux évaluateurs formuleront le cas échéant des remarques et des recommandations à respecter pour la publication, et en tout cas un avis positif ou négatif pour la publication.

Le document est à envoyer à Sylvaine Giraud, secrétaire d'édition (edition@cefas.cnrs.fr) et à Laurent Bonnefoy, rédacteur en chef d'*Arabian Humanities* (laurent.bonnefoy@sciencespo.fr).

PRESENTATION GÉNÉRALE DES ARTICLES

Les auteurs éviteront de rendre leur identité explicite, notamment dans les références faites à leur propre bibliographie, de manière à assurer leur anonymat lors de l'évaluation. De même, ils éviteront de remercier leurs pairs pour la rédaction de l'article — ces remerciements pourront être ajoutés après l'évaluation, et à leur demande.

D'une manière générale, appliquer les règles de base de la typographie en usage dans la langue de l'article, dont en français :

- Accents sur les majuscules (exemples : Égypte, Moyen Âge, Überlieferung) ;
- Distinction entre
 - le trait d'union (-) : dans un mot, une mention de pages ;
 - le tiret (–) : dans une énumération, une jonction de 2 dates exprimant une période de temps ;
 - le tiret cadratin (—) : dans un dialogue ou pour une incise.

1) Les titres et les sous-titres

Ils doivent être présentés ainsi :

I. Partie [en gras]

1. Sous-partie [en italique gras]

A) Section [en italique]

a) Sous-section [en italique]

2) Ponctuation

Ajouter une espace insécable (PC : Ctl Maj Espace ; Mac : Alt Espace) avant les signes de ponctuation formés de deux éléments (deux points, point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation [sauf dans (?) ou (!)], etc.). Utiliser les guillemets typographiques à la française (chevrons « ») avec une espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant ; de même pour les guillemets de deuxième rang.

3) Abréviations

Pour l'indication des siècles, utiliser la forme I^{er}, X^e s. av./apr. J.-C. (et non 10e , X^e ou X^{ème}), en petites capitales.

Utiliser pl. pour planche(s) ; fig. (figure[s]) ; col. (colonne[s]), n^o (numéro[s]) ; ill. ; suppl. (supplément), t. (tome), fasc., ms., mss ; coll. (collection) ; vol. (volume) ; f^o (folio[s]) ; r^o (recto) ; v^o (verso) ; etc. (précédé d'une virgule et sans points de suspension).

Les symboles des unités de mesure ne sont jamais suivis d'un point abrégatif (min, h, km). Ils sont employés après un nombre écrit en chiffres et ne prennent jamais la marque du pluriel. On doit laisser un espacement entre la valeur numérique et le symbole de l'unité (ex. 64 m de long), sauf pour les symboles placés en exposant (ex. 42° 15' 50" N.).

Pages : utiliser p. 52, p. 52-58 et non 52-8, ni 52 sq. ou 52 suiv. (p. - et non pp.)

4) Notes de bas de pages

Placer les appels de notes en exposant, en numérotation continue, avant la ponctuation.

En plus des commentaires, remarques et citations diverses, toutes les références dont les travaux sont cités en bibliographie sont à établir en notes de bas de page. À saisir en font 10, interligne 1, de façon abrégée : nom de l'auteur (en petites capitales accentuées ou si vous ne pouvez pas effectuer cette opération, saisir en minuscules avec la majuscule initiale), année de publication, pagination, selon le modèle suivant :

CHELHOD, 1984, p. 385.

SHA/HRA, 1998, p. 135-138.

S'il y a plusieurs références pour la même année : 1999a, 1999b, 1999c. (pas de *op. cit.*, *o. c.*, *loc. cit.*, *art. cit.*).

Utiliser *ibid.* quand on cite la même œuvre dans deux notes successives.

Au sein des séries, séparer les références par des points-virgules : CHELHOD, 1984, p. 385 ; SHA/HRA, 1998, p. 135-138.

5) Translittération

Les auteurs sont priés de bien vouloir ne pas utiliser de police de transcription spéciale et de se limiter aux caractères du clavier courant, selon les conventions suivantes :

La *hamza* sera rendue par l'apostrophe Les voyelles courtes sont *a, i, u*.

Les voyelles longues sont *â, î, û*.

Les consonnes sont, dans l'ordre de l'alphabet arabe :

ب	b	ز	z	ف	f
ت	t	س	s	ق	q
ث	th	ش	sh	ك	k
ج	j	ص	/s	ل	l
ح	/h	ض	/d	م	m
خ	kh	ط	/t	ن	n
د	d	ظ	/z	ه	h
ذ	dh	ع	'	و	w
ر	r	غ	gh	ي	y

NB : La barre oblique (/) avant les lettres *s, d, t, z, h* sera remplacée par un point sous ces mêmes lettres au moment de la mise en page du numéro.

La *tâ' marbû/ta* est transcrite a.

Sauf si cela est nécessaire, on ne cherchera pas à noter avec plus de précision la prononciation dialectale.

Tous les mots arabes doivent être translittérés selon ces conventions, à l'exception :

- des noms de lieux dont l'orthographe est fixée par l'usage français (tels que : Aden, al-Mukalla, Arabie saoudite, Hadramaout, Hodeïda, Marib, Mascate, Sanaa, Taiz...)
- des noms propres entrés dans le langage (très) courant, comme Gamal Abd al-Nasser.
- des noms communs reconnus par les dictionnaires français (cadi, imam, ouléma, qat, souk...). On considèrera également que sanaani, hadrami, djeddi, tihami, sont des adjectifs ordinaires (ex. « sanaanies » au f. pl.)

Les mots arabes transcrits seront en italique (*kibsa, kafâla, jazîra...*), à l'exception des noms propres. Forme du pluriel : les *maydân-s*.

Les noms propres auront une majuscule, sur le nom et non sur la préposition, comme il est courant en français : al-Kibsî ; al-Najdî, sauf en début de phrase.

Par ailleurs, et conformément à l'orthographe arabe :

- l'article est écrit sans assimilation : *al-shams*, comme *al-qamar*.
- les particules *wa-* et *fa-* et les prépositions *bi-* et *li-* ne constituent pas des mots autonomes : *al-dirâsât wa-l-bu/hûth, bi-l-kitâb*.
- on écrit en revanche : *fî al-Yaman*.
- on écrit 'Abd Allâh, 'Abd al-La'tîf, etc.

Quand « Ibn » précède le patronyme, on écrira : Ibn Khaldûn, Ibn Ba/t/tû/ta ; mais, au milieu du nom, on écrira : Abû Mu/hammad al-/Hasan A/hmad b. Ya'qûb al-Hamdânî.

6) Bibliographie et notes bibliographiques de bas de page

S'assurer que la bibliographie, en fin d'article, regroupe toutes les références citées dans les notes de bas de page, selon les règles suivantes :

- liste de références par ordre alphabétique de nom d'auteur
- en cas de plusieurs références pour un même auteur, les donner par ordre chronologique, et, le cas échéant, trier, par exemple, en 1999a, 1999b, 1999c
- ne pas utiliser d'abréviations pour les titres des revues et les institutions
- les patronymes des auteurs apparaîtront en petites capitales accentuées (si vous ne pouvez pas effectuer cette opération, saisir en minuscules avec la majuscule initiale) : nom d'auteur, espace insécable, suivi de l'initiale du prénom s'arrêtant avant la 1^e voyelle (mais Th. pour Thomas, Chr. pour Christoph). Pour les prénoms doubles, J.-Cl., W. M. (une espace insécable). Au-delà de trois auteurs, utiliser *et al* dans la note bibliographique de bas de page, mais citer tous les auteurs dans la bibliographie finale..
- pour un ouvrage en langue arabe, le nom de l'auteur sera donné *in extenso*, le(s) nom(s) avant le(s) prénom(s) donnés, eux, en minuscules.

Exemples

Pour un ouvrage complet

NUSSBAUM. C., *Women and Human Development: The Capabilities Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

SHA/HRA /Hamîd A/hmad, *Ma/sra' al-ibtisâma: suqû/t mashrû' al-dawla al-islâmiyya fî al-Yaman (1938–1948)*, Sanaa, al-Markaz al-yamanî li-l-dirâsât al-istrâtiyya, 1998.

Pour un article :

MOLYNEUX M., "Family Reform in Socialist States: The Hidden Agenda", *Feminist Review* No. 21 (Winter), 1985, p. 47-64.

NICOLLE D., « Horse Armour in the Medieval Islamic Middle East », *Arabian Humanities* [Online], n° 8, § 7-9, 2017, accessed on 7 Dec. 2017, URL: <http://cy.revues.org/3293>; DOI : 10.4000/cy.3293.

Pour un chapitre d'ouvrage :

BRAEMER Fr. & DAVTIAN G., « L'eau du Hauran : captages et gestion depuis le Bronze ancien », in M. Dbiyat & M. Mouton (éds), *Stratégies d'acquisition de l'eau et société au Moyen Orient depuis l'antiquité*, Beyrouth, Institut Français du Proche-Orient, Bibliothèque Archéologique et Historique t. 186, 2009, p. 45-68, URL : http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php?&halsid=k75mdfc4ia40272i60ilnqcc64&label=SHS&langue=fr&action_todo=view&id=halshs-00438755&version=1.

7) Iconographie

Il est recommandé de transmettre les illustrations uniquement dans un format sans perte de qualité : PSD, PNG et TIFF sans compression. Évitez les formats compressés pour le web avec perte de qualité (JPEG notamment).

Placer les légendes des illustrations à l'endroit de l'article où vous souhaitez voir celles-ci apparaître, et en mentionnant le crédit photographique. Seules les images libres de droit ou dont les auteurs auront obtenu les autorisations de reproduction seront publiées. Ne pas oublier, dans le texte, les renvois précis aux planches (numérotées en chiffres romains) et aux figures (numérotées en chiffres arabes).